

Monsieur

Je n'en doute point que p. d. sera estonné  
de ceste mienne Cardresse de l'Importune  
par ma lettre mais l'Incomodité des affaires  
de Mr mon mari et les occasions qui  
se presentent pour luy assister me forcent  
de supplier v. d. des humblement de se soucier  
en ces occurences de Mr mon dit mari  
comme de son des humblement serviteur et

L'advancer selon la bonne vollonte de v<sup>ost</sup>  
car je puis assurer a v<sup>ost</sup> que sans une parti-  
culiere grace et assistance de v<sup>ost</sup> il est  
Impossible a Mo<sup>n</sup> mari de subsister a  
l'advantage j'espere doncques que cette  
bonte signalee et incomparable dont v<sup>ost</sup>  
est douee du bon Dieu ne defaillira  
point du costé de Mo<sup>n</sup> mari

ains nous donnera sujet de se felter  
avec tout le monde assurant a V. A. que de tout  
les serviteurs que sa generosite et grand cur  
attirera il n'en sera pas trouue de plus zele  
et devote a son service que Mr. mon mari  
et moy je seray tousjours de

V. A.

Soverwick le 23<sup>e</sup> d'octre  
1648.

tres obcissante et tres  
humble servante.

Jeanne de St. Anne

*[Faint, illegible handwriting on aged paper]*